



LA BIENTRAITANCE

HORAIRES :

De 09h00 à 12h30

Et de 13h30 à 17h00

DUREE :

3 jours, soit 21 heures

TARIF : Nous consulter

LIEU : à définir

INTERVENANT(E/S) :

Mme Dina ABITBOL,

30 ans d'expérience dans le secteur social et le médico-social, dont 12 ans en tant que Directrice d'Établissement en foyer de vie, plusieurs expériences dans le secteur du handicap.

Depuis des décennies, les questionnements liés à la bientraitance versus maltraitance constituent une préoccupation au cœur de l'intervention sociale. Les évolutions réglementaires, et les recommandations effectuées dans un premier temps par ANESM puis par HAS sont multiples. Il est donc primordial dans ce contexte mouvant de pouvoir former et sensibiliser les travailleurs sociaux afin de garder à l'esprit les principes de la bientraitance comme défini par la HAS, qui est le fait de « traiter quelqu'un avec respect et humanité et s'inscrit dans une démarche collective pour identifier le meilleur accompagnement pour l'usager, dans le respect de ses choix et dans l'adaptation le plus juste à ses besoins ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser les risques de maltraitance, les signaux d'alerte et les leviers de prévention dans les parcours d'accompagnement.
- Valoriser et structurer les pratiques bientraitantes déjà mises en place
- Définir des indicateurs concrets de bientraitance selon les modèles d'accompagnement
- Identifier les concepts clés de la bientraitance et les intégrer dans les pratiques professionnelles.
- Favoriser la participation des personnes accompagnées comme levier d'ajustement des pratiques.
- Développer une posture réflexive et bientraitante en lien avec les réalités du terrain.
- Co-construire une charte d'engagement éthique, mobilisable en cas de besoin, et adaptable aux spécificités de chaque établissement.

PROGRAMME

JOUR 1 : COMPRENDRE LA BIENTRAITANCE ET SES ENJEUX

Matinée (9h00 - 12h) : Fondements théoriques et réflexifs

Notions clés et cadre réglementaire

- Définition de la vulnérabilité, de l'engagement, de la responsabilité.
- Eclairage philosophique sur l'éthique de la responsabilité.
- La bientraitance : principes et enjeux
- Approche réglementaire et recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP)

Après-midi (13h00 - 17h) : Construire une posture bientraitante

Les indicateurs de bientraitance selon le type d'accompagnement

Identification des risques et rôle des lanceurs d'alerte

- Identification des signaux faibles et mise en place d'outils de prévention
- Présentation du rôle et des mécanismes des lanceurs d'alerte
- Étude des modèles d'accompagnement (1er accueil, hébergement, logement)
- Analyse et identification des indicateurs de bientraitance à partir des RBPP

JOUR 2 : ANALYSE DES COMPORTEMENTS ET DE LA PRATIQUE

Matinée (9h00 - 12h30)

Thème : Comprendre l'impact des comportements sur la relation d'accompagnement

Objectifs :

- Identifier les effets des postures professionnelles et des attitudes sur la qualité de la relation.
- Repérer les émotions suscitées dans les interactions avec les personnes accompagnées.
- Élaborer des stratégies pour instaurer une dynamique relationnelle bientraitante.

Contenus détaillés :

- **Analyse croisée des comportements** : étude des réactions des professionnels face aux situations complexes, et des manifestations comportementales des personnes accompagnées (opposition, retrait, dépendance, sur-adaptation...).

- **Gestion des émotions** : reconnaissance des émotions dans les situations d'accompagnement ; identification de leurs impacts possibles sur la posture professionnelle (épuisement, distance, surinvestissement...).
- **Stratégies bientraitantes** : réflexion sur les conditions favorables à un climat relationnel apaisé, soutien par les pairs, posture d'écoute active, cadre rassurant et bienveillant.

Après-midi (13h30 - 17h00)

Thème : Construire une posture bientraitante à travers la co-construction avec les personnes accompagnées

Objectifs :

- Impliquer activement les bénéficiaires dans l'élaboration de leur accompagnement.
- Valoriser les savoirs expérientiels des professionnels et des usagers.
- Identifier les leviers organisationnels favorisant la bientraitance.

JOUR 3 : FORMALISER UNE DÉMARCHE BIENTRAITANTE

Matinée (9h00 - 12h30)

Objectif : Capitaliser sur les apports théoriques et l'analyse de la pratique pour amorcer l'écriture collective d'une charte.

- **Temps d'ancrage et de réactivation** : retour sur les contenus abordés lors des deux premières journées (bientraitance, posture professionnelle, participation, gestion des risques).
- **Partage d'expériences concrètes** : analyse collective de situations vécues sur le mois écoulé, mise en lien avec les apports théoriques (approche réflexive).
- **Lancement des travaux en sous-groupes** : constitution de 3 groupes autour des axes clés de la bientraitance. Définition de consignes claires et d'un cadre de production.

Après-midi (13h30 - 17h00)

Objectif : Rédiger une charte partagée à partir des réflexions collectives.

Travail en sous-groupes thématiques :

Groupe 1 : Identifier les situations de maltraitance

- Lister les formes de maltraitance, volontaires ou involontaires
- Identifier des médiations existantes ou à développer pour prévenir ces situations

Groupe 2 : Repérer les risques et moments clés à risque

- Déterminer les étapes sensibles dans les parcours d'accompagnement
- Identifier les facteurs de risque et les actions de prévention

Groupe 3 : Mobiliser les acteurs pour favoriser la bientraitance

- Définir les instances institutionnelles en charge de la prévention de la maltraitance
- Intégrer les résidents, familles, membres du CVS et bénévoles dans la démarche

Synthèse finale et engagement collectif :

- **Mise en commun des productions** : chaque groupe présente ses résultats ; échanges, ajustements collectifs.
- **Formalisation de la charte** : consolidation des contenus et structuration du document.
- **Engagement des participants** : signature symbolique, élaboration d'un plan de diffusion et d'appropriation au sein des établissements.

Ce programme structuré sur trois jours permet d'aborder la bientraitance sous un angle global et concret, en intégrant des apports théoriques, des outils pratiques et une dynamique collaborative pour aboutir à une charte d'accompagnement bientraitante applicable dans la structure.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Evaluation des attentes des participants. La formation alternera entre apports théoriques, l'utilisation d'outils concrets et l'analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires.

Documents pédagogiques mis à disposition par l'intervenant. La formation est progressive ainsi il est obligatoire de participer à l'ensemble des séances. Cette action se déroulera en présentiel.

PUBLIC VISE

Des professionnels du champ du social et médicosocial.

PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

EVALUATION

Temps de bilan rapide, une évaluation de l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque formation.

Un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remis aux participants à l'issue de la formation.

A titre indicatif, ce programme peut être adapté en fonction de vos besoins, de votre contexte d'intervention.

ECOLE SUPERIEURE DE
PRAXIS SOCIALE

4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00

www.praxis.alsace

Contact : Claire WEHRUNG

c.wehrung@praxis.alsace

Tel : 07 77 77 34 42